

## Avec le comité de rivière du bassin versant Grosne



De nombreux participants engagés pour une meilleure qualité de l'eau. Photo M. M. (CLP)

Afin de définir des actions pour l'amélioration de la qualité des eaux et la préservation des milieux naturels du bassin versant de la Grosne, une importante réunion du comité de rivière s'est tenue hier à Massilly autour du président Roger Cassard.

Ce comité est composé de trois collèges, celui des collectivités locales, des usagers et des administrations. Du résultat des différentes mesures (pollution et traitement des rejets) effectuées

sous l'impulsion des diverses commissions, résulte un programme d'actions à mettre en œuvre d'ici 2015 : gestion qualitative et quantitative de l'eau en réduisant les risques de pollution, préservation et restauration des milieux aquatiques et gestion durable et concertée de l'eau.

**MARTINE MAGNON (CLP)**

**CHIFFRES.** Comité de rivière : 90 membres. 136 communes pour 1194 km<sup>2</sup>. Départements : 71 et 69. 30 millions d'euros. 145 projets.